

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 01 JUILLET 2021 à 18h00

SYNTHESE DES DECISIONS

***Présents** : Messieurs A. BREMOND. - P. BLANC. - V. BLOUVAC. –
R. GUIMETY. - R. BARTHALOIS. – N. GUIMETY. – A. VEZINHET

Mesdames. Mme M. AUFFAN. - V. BERNARD.

***Excusés** : Monsieur F. CHARRASSE. – Madame S. ESPOSITO. : Donnent pouvoir.

Réunion à huis clos en raison du protocole sanitaire Covid-19

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 04/06

1. Autorisation donné au Maire pour signer les actes relatifs au domaine skiable de la station du Mont-Serein dans le cadre de la reprise des biens du Smaev :

Le Parc National Régional du Mont-Ventoux (successeur du SMAEMV) propose la signature du procès-verbal permettant la restitution des biens de la station à la commune.

Voté à l'unanimité.

2. Autorisation donnée au Maire pour signer les procès-verbaux et conventions d'occupation relatifs au domaine skiable de la station du Mont-Serein :

La commune souhaite signer avec la COVE le procès-verbal de mise à disposition des équipements de la Station.

La commune souhaite signer avec la COVE la convention de mise à disposition des terrains d'assiette et les conventions de concession des terrains supportant les équipements (chalet d'accueil et chalet de fonction)

Voté à l'unanimité.

3. Montant des indemnités de fonction au Maire et aux adjoints :

Mise en conformité par montants bruts des indemnités.

Maire	25.50 % de l'indice 1027	991,80 € Brut
1 ^{er} Adjoint	9.90 % de l'indice 1027	385,05€ Brut
2 ^{ème} Adjoint	9.90 % de l'indice 1027	385,05€ Brut
3 ^{ème} Adjoint	9.90 % de l'indice 1027	385,05€ Brut

Voté à l'unanimité.

4. Attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et dérogation pour le dépassement maximum mensuel d'heures supplémentaires :

Validation de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires pour les agents fonctionnaires de Mairie.

Voté à l'unanimité.

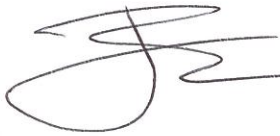
10. QUESTIONS DIVERSES :

*Fête Votive : 30/31 juillet et 1^{er} août

*Ouverture du Bistrot de Pays : Vendredi 9 juillet

*Fin de séance 19h30, soit une durée de 1h30
Compte rendu rédigé par Véronique Bernard*

Pour extrait conforme



Le Maire
Alain BREMOND

